

## 16° TOURNOI DE BASKETBALL BBC OLBAK BISSEGEM REGLEMENT DU TOURNOI 2009

### ART. 1

Les années de naissance suivantes sont d'application:

Poussins: 99-00  
Benjamins: 97-98  
Pupilles: 95-96  
Minimes: 93-94  
Cadets: 91-92

### ART. 2

Toutes les rencontres seront jouées suivant les règlements de la AWBB, à l'exception de la durée de jeu, la mi-temps, les fautes, les changements et les temps morts. Le détail par catégorie sera affiché en salle le jour du tournoi.

### ART. 3

L'autorisation officielle pour le tournoi a été obtenue auprès du Comité Provincial de la Flandre Occidentale, qui désignera les arbitres.

### ART. 4

Chaque équipe désigne une personne pour la table officielle. Les fonctions officielles à la table seront réparties selon la réglementation AWBB

### ART. 5

Chaque équipe se pourvoit d'au moins deux jeux de maillots d'un coloris différent et au minimum de **deux ballons pour l'échauffement**.

### ART. 6

La durée des matchs du tournoi est limitée à:

**Cadets & minimes: 4X8min / pupilles: 4X10min / benjamins: 4X7min. / poussins: 4X8min.**  
**La défense homme-à-homme est obligatoire pour minimes, pupilles, benjamins et poussins.**

### ART. 7

En cas de match nul, les cinq joueurs présents sur le terrain à la fin de la rencontre, prendront chacun un lancé franc. En cas d'égalité, on procédera au second tour. L'équipe qui rate en premier son lancé franc perdra le match.

### ART. 8

Un trophée sera offert au meilleur marqueur par catégorie d'âge.

### ART. 9

Pour les remplacements de joueurs le système NBA sera appliqué. Le joueur se présente à la table officielle et attend la sorti du joueur remplacé. Dans aucun 6 joueurs par équipe pourront se trouver sur le terrain en même-temps. S'il y a quand-même 6 joueurs sur le terrain, l'arbitre doit siffler une faute technique au coach.

### ART. 10

Un délégué sera présent lors de la remise des trophées, ainsi que le meilleur marqueur, afin de participer à la remise officielle des trophées.

ART. 11

Tous différents n'étant pas prévus dans le règlement, seront traités par le responsable du tournoi, le président de l'organisation, le secrétaire et les arbitres. La décision finale sera sans appel pour chacune des parties.

ART. 12

L'organisation ne sera dans aucun cas responsable en cas d'accidents, vols et dégâts causés en dehors du terrain. Procès-verbal sera établi par la force publique en ce qui concerne les faits mentionnés cidessus.

ART. 13

Chaque équipe aura à disposition un vestiaire et en porte l'entière responsabilité.

ART. 14

**Un repas-sandwich (gratuit) est prévu pour 12 membres par club. Des repas supplémentaires (assiette anglaise) seront prévus à prix démocratique (8 euro), à condition que la commande soit faite quelques jours à l'avance par e-mail adressé à Rudy Descamps: [rudy.descamps@pandora.be](mailto:rudy.descamps@pandora.be).**

ART. 15

Chaque club est responsable de ses actes.

ART. 16

Chaque club se présente de préférence 40 minutes avant le coup d'envoi de son premier match, au secrétariat du tournoi dans la salle des sports. Les documents nécessaires y seront remis. En cas d'urgence vous pouvez contacter les numéros suivants:0499/19.74.64 ou 0476/43.42.35.

ART. 17

Chaque club doit remplir la feuille de match au secrétariat du tournoi, au moins 20 minutes avant le début de sa première rencontre. Pour les matches suivants l'organisation s'en chargera. Seul les éventuels changements de numéros doivent être signalés au secrétariat.

ART. 18

Toutes les équipes participantes sont supposées connaître ce règlement et de s'y tenir strictement.

Pour Olbak Bissegem

Rudy DESCAMPS  
Responsable Tournoi